

# ORDRE DU JOUR

De la réunion du Comité du STEG du 7 novembre 2023

- 1 Adoption de la nomenclature comptable M-57
- 2 Passage à la nomenclature comptable M-57- Décisions préalables
- 3 Passage à la nomenclature comptable M-57- Durée des amortissements
- 4 Décisions modificatives
- 5 Mise en place d'une part supplémentaire « IFSE-régie » dans le cadre du RIFSEEP
- 6 Installation de la Société d'Economie Mixte « Energies 32 » (locaux 2 Place de l'Ancien Foirail à Auch)
- 7 Constitution d'une SEM : prise de participation du Syndicat Territoire d'Energies du Gers
- 8 Société publique locale AREC (Agence Régionale Energie Climat) : modification des statuts relative à l'objet social

- 
- 9 Demande de subvention de l'Etat pour un projet de rénovation énergétique des installations d'éclairage public – Tranche 4 –
  - 10 Infrastructure de recharge de véhicule électrique (IRVE) : gros entretien IRVE et points sur les dossiers de Vic-Fezensac et de Mirande
  - 11 Fond d'amortissement des charges d'électrification : Tranche CE 2023 complémentaire
  - 12 Reconduction du marché 03-20 : travaux d'électrification rurale et d'éclairage public – Année 2024
  - 13 Reconduction du marché TST : mise en place de moyens pour assurer la continuité de la fourniture électrique pendant les travaux – Année 2023
  - 14 Marché pour le contrôle des ouvrages par le Maître d'ouvrage au sens du décret n° 2011-1697 du 1<sup>er</sup> décembre 2011 et de l'arrêté du 14 janvier 2013
  - 15 Rejet du compte-rendu annuel 2022 du service public de l'électricité
  - 16 Convention relative à l'usage des réseaux publics de distribution d'électricité BT et HTA pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de fibre optique – Accord-cadre NEXLOOP –
  - 17 Questions diverses

